



1.1. Informations administratives :

Nom : Laboratoire d'Anatomie et Cytologie Pathologiques Vétérinaires,
Département de Microbiologie et de Pathologies Vétérinaires,
Institut Pasteur d'Algérie.

Adresse : Institut Pasteur d'Algérie Annexe du Hamma ; 01 rue du Dr. Laveran El Hamma Alger.

E-mail : lacpv@pasteur.dz.

Heures d'ouverture : du dimanche au jeudi : de 08h à 16h.

1.2. Informations sur le Chef du LACPV:

Nom : Dr. BENALI Yasmine

Tél/Fax : 021 677 014 / 0668 106 210

E-mail : ybenali@pasteur.dz

1.3. Les critères d'acceptation d'un prélèvement :

Les vétérinaires externes prescripteurs se rapportent aux exigences du manuel d'échantillonnage et s'attachent à respecter les conditions de conservation et d'acheminement des prélèvements au laboratoire.

Le réceptionniste du LACPV assure la vérification de la conformité des échantillons reçus au laboratoire il doit prendre en charge les dispositions définies ci-dessous :

- ✓ L'échantillon déposé/ réceptionné doit être placé dans un contenant ou emballage permettant un conditionnement hermétique de l'échantillon ;
- ✓ Le prélèvement doit être fixé dans le formol tamponné 10%, conservé et transporté à température ambiante (15 à 25° C). Ne pas les mettre au réfrigérateur, ni au congélateur;
- ✓ Pour les prélèvements non fixés :
 - Le délai d'acheminement ne doit pas dépasser 1H ; les prélèvements sont transportés dans une glacière pour ralentir le phénomène d'altération tissulaire.
- ✓ Identification correcte de l'échantillon ;
- ✓ Echantillon en quantité suffisante (par exemple pour la volaille le laboratoire n'accepte pas moins de 20 sujets) ;
- ✓ Le prélèvement doit être accompagné d'une demande d'analyse ou ordonnance du vétérinaire prescripteur ;
- ✓ Mentionner la date du prélèvement sur l'ordonnance/ la demande d'analyse ;
- ✓ Les prélèvements ne doivent pas être congelés ;
- ✓ Pour les prélèvements de cytologie non fixés, ils sont conservés et transportés au frais (4 et 8° C) ;
- ✓ Les prélèvements de cytologie fixés sont conservés et transportés à température ambiante (15 à 25° C) Ne pas les mettre au réfrigérateur, ni au congélateur.

NB : toute non-conformité pré analytique détectée devra être mentionnée sur la fiche des écarts F CMQ 0712/06.

En cas de doute, le chef de laboratoire est le seul à pouvoir accepter ou refuser un échantillon.